à Beaumont-Hamel. Je connais bon nombre de députés qui ont fait un pèlerinage à ce coin vénéré de Terre-Neuve, mais je voulais faire part des sentiments que j'ai alors éprouvés à tous les députés présents aujourd'hui.

L'effet produit par ce monument impressionnant est renversant. J'y suis allé en parfait étranger, mais j'ai été immédiatement rempli de compassion et de respect pour le courage de ceux qui sont morts le 1er juillet 1916. Ce monument est un digne hommage aux Terre-Neuviens courageux et intrépides morts au cours de la première guerre mondiale et dont le lieu de sépulture est inconnu.

De même, je suis certain que le Livre du souvenir, qui sera présenté aujourd'hui, rappellera de magnifique façon la mémoire de tous ceux dont le nom y est inscrit. Un exemplaire spécial de ce livre est en voie de préparation pour la province de Terre-Neuve; il aura une place d'honneur à Saint-Jean, paraît-il, et il sera accessible au public. On enverra également des exemplaires de ce livre à toutes les autres capitales provinciales, afin que les Terre-Neuviens expatriés dans ces villes puissent le voir.

Je voudrais dire comment on procédera à Ottawa pour les Livres du souvenir. Les pages en sont tournées chaque jour, toujours à 11 heures du matin, heure du cessez-le-feu de la première guerre mondiale. Le système de commande permettra à quiconque de connaître la date à laquelle la page portant le nom des êtres chers sera ouverte. Les

familles des disparus dont le nom figure dans ce livre pourront ainsi faire coïncider leur visite à Ottawa avec la date à laquelle la page qui les intéresse sera montrée.

J'ai déjà dit que ce livre contient le nom de plus de 2,000 Terre-Neuviens. Le chiffre exact est 2,327. Nous savons que même si les noms ont fait l'objet de recherches poussées, il peut y avoir eu certaines omissions. On a prévu une place dans ce livre pour les noms de ceux qui auraient pu être oubliés.

Ainsi, ce qui fut une œuvre d'amour est maintenant terminé. Entreprise alors que l'honorable Roger Teillet était ministre des Affaires des anciens combattants, elle fut poursuivie par ses successeurs, l'honorable Jean-Eudes Dubé et l'honorable sénateur Arthur Laing. C'est à la fois un privilège et un honneur pour moi de présenter le Livre du souvenir de Terre-Neuve. Au moment de poser ce geste, je me sens envahi d'un profond sentiment de fierté et de tristesse.

(Le ministre soulève avec respect le drapeau de dessus le Livre, le dépose entre les mains du Chef adjoint du Service de protection qui, avec l'aide de son assistant, le plie et le rend au ministre.)

Je prie maintenant l'honorable Joseph Harnum, lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve, de bien vouloir s'avancer, afin que je lui remette ce drapeau qui sera conservé à Terre-Neuve.